THE INTERNATIONAL CAT ASSOCIATION, INC.
INSCRIPTION D'UNE CHATTERIE (AFFIXE)

☐ Inscription d'une chatterie (affixe) (TARIF UNIQUE). . . . . $75/$80

VEUILLEZ TAPER OU ECRIRE LISIBLEMENT EN MAJUSCULE (UNE LETTRE PAR CASE)

NOM DE LA CHATTERIE (AFFIXE)

PROPRIETAIRE DE LA CHATTERIE

NOM DE FAMILLE DU PROPRIETAIRE

PRENOM

NOM DE FAMILLE DU CO-PROPRIETAIRE

PRENOM

ADRESSE

EMAIL

VILLE

ETAT/PAYS

CODE POSTAL

PHONE

FAX

Les noms des chatteries (affixes) DOIVENT ETRE en un seul mot ne comprenant pas plus de 15 caractères et doivent être différent d'au moins deux lettres d'une autre chatterie (affixe) déjà inscrite. Les noms des chatteries (affixe) ne peuvent pas contenir:

plus de 15 lettres
de la ponctuation (#, &, -, etc.)
des apostrophes
des espaces
des trait-d'unions
plus d'un mot
des mots doubles

L'inscription d'un nom de chatterie (affixe) est définif pour l'Association et ne peut être modifié. Cependant vous pouvez enregistrer autant de noms de chatteries que vous voulez. Le nom de votre chatterie (affixe) ne peut être utilisé qu'en préfixe lorsque vous êtes éleveur; il peut être utilisé en suffixe lorsque vous êtes propriétaire du chat. Le nom de la chatterie (affixe) que vous déposez est le nom qui sera utilisé lors de l'inscription de vos chats et des chats que vous élevez soit en préfixe, soit en suffixe. Un apostrophe “s” ne peut être rajouté au nom d'une chatterie (affixe) inscrite à la TICA sauf si le nom contenait un apostrophe “s” lors de l'inscription initiale. Les noms des chatteries (affixes) inscrits après le 01/05/1992 ne peuvent avoir des apostrophes “s”. Lorsque vous transférez un chat à votre nom, vous pouvez faire supprimer le suffixe et rajouter le nom de votre chatterie pour la somme de $10 pour chaque rajout et suppression. Toute utilisation du mot “of” dans n'importe quelle langue peut être confondu avec le nom d'une chatterie placée en suffixe, et la traduction en langue étrangère du mot “of”, c'est à dire “av”, “de”, etc., est également prohibé.

****

Les règles d'inscription TICA, ARTICLE Huit, stipule:

“38.1 Les noms des chatteries (affixe) peuvent être inscrits de façon permanente auprès de l'association sur demande écrite et règlement de la cotisation.

38.2 Le nom d'une chatterie (affixe) ne peut pas dépasser quinze lettres. Le nom des chatteries (affixe) doivent se différencier d'au moins deux lettres.

38.3 Le nom d'une chatterie (affixe) ne peut pas reprendre le nom d'une race reconnue.

38.4 L'utilisation des noms de chatteries (affixe) sont interdites sauf si le propriétaire inscrit de la chatterie (affixe) signe le bordereau de déclaration ou si le consentement dudit propriétaire est préalablement enregistré auprès d'une association reconnue d'inscriptions félines.

38.5 L'utilisation du nom de la chatterie (affixe) d'un éleveur ne peut se faire qu'en préfixe.

38.6 Un éleveur qui a initialement enregistré des chats sans un nom de chatterie (affixe) en préfixe, et qui dépose un nom de chatterie (affixe) par la suite, peut en conséquence rajouter ledit nom de chatterie (affixe) en préfixe en réglant les frais d'inscription pour la ré-inscription des dits chats.

38.7 Le nom de chatterie d'un nouveau propriétaire peut être rajouté en suffixe (précédé par " of ") lorsque c'est possible sans enfreindre les alinéas 38.9 ou 38.10 de cet article ni enfreindre l'Article DIX, 310.3.

38.8 Le nom d'un chat ne peut comporter qu'un seul nom de chatterie (affixe) en préfixe et qu'un seul nom de chatterie (affixe) en suffixe.

38.9 Une fois rajouté, le nom d'une chatterie (affixe) en suffixe ne peut être retiré ou changé sauf en cas de règlement de frais en conséquence et abandon de l'ancien certificat d'inscription au profit de l'association.

38.10 Les noms de chatteries (affixe) inscrits peuvent être transféré sur abandon de certificat d'inscription de ladite chatterie (affixe) et attestation écrite du transfert de propriété et règlement des frais en conséquence.”

Nous acceptons American Express, VISA, Master Card ou Diners Club.

Numéro de Carte

MOIS ANNEE

Date d'Expiration

Cryptogramme

SIGNATURE _____

P: (+1) (956) 428-8046
F: (+1) (956) 428-8047
P.O. BOX 2684, HARLINGEN TX 78551
WWW.TICA.ORG
INFORMATION@TICA.ORG
MIS A JOUR LE: 5/3/2011